

République française

Département de l'Aveyron

COMMUNE DE CALMELS ET VIALA

Séance du 28 novembre 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 21/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Anne-Marie CONSTANS

Présents : 8

Votants: 8

Présents : Jean-Rémy BEC, Aurélie BOUISSOU, Anne-Marie CONSTANS, Marie DAURIACH, Jérémy FOURCADIER, Jérôme MARTY, Benoît SOLIER, Francis TAURIAC

Pour:

Contre:

Représentés:

Abstentions:

Excusés: Mathieu RIFFAUD

Absents:

Secrétaire de séance: Benoît SOLIER

Ordre du jour:

- 1/ Approbation du P.V. du conseil municipal du 26 septembre 2023
- 2/ Désignation délégués au sein du Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- 3/ Gestion de la salle des fêtes : nouveaux tarifs au 1er janvier 2024
- 4/ Gestion des cimetières : nouveaux tarifs au 1er janvier 2024
- 5/ Questions diverses

Délibérations de la séance:

- DE 2023 029 - Désignation des délégués au Parc Naturel Régional des Grands Causses
approuvé à l'unanimité
- DE 2023 030 - Gestion de la maison du Dourdou : révision des tarifs au 1er janvier 2024
approuvé à l'unanimité
- DE 2023 031 - Gestion des cimetières : Revalorisations des tarifs des concessions funéraires au 1er janvier 2024
approuvé à l'unanimité